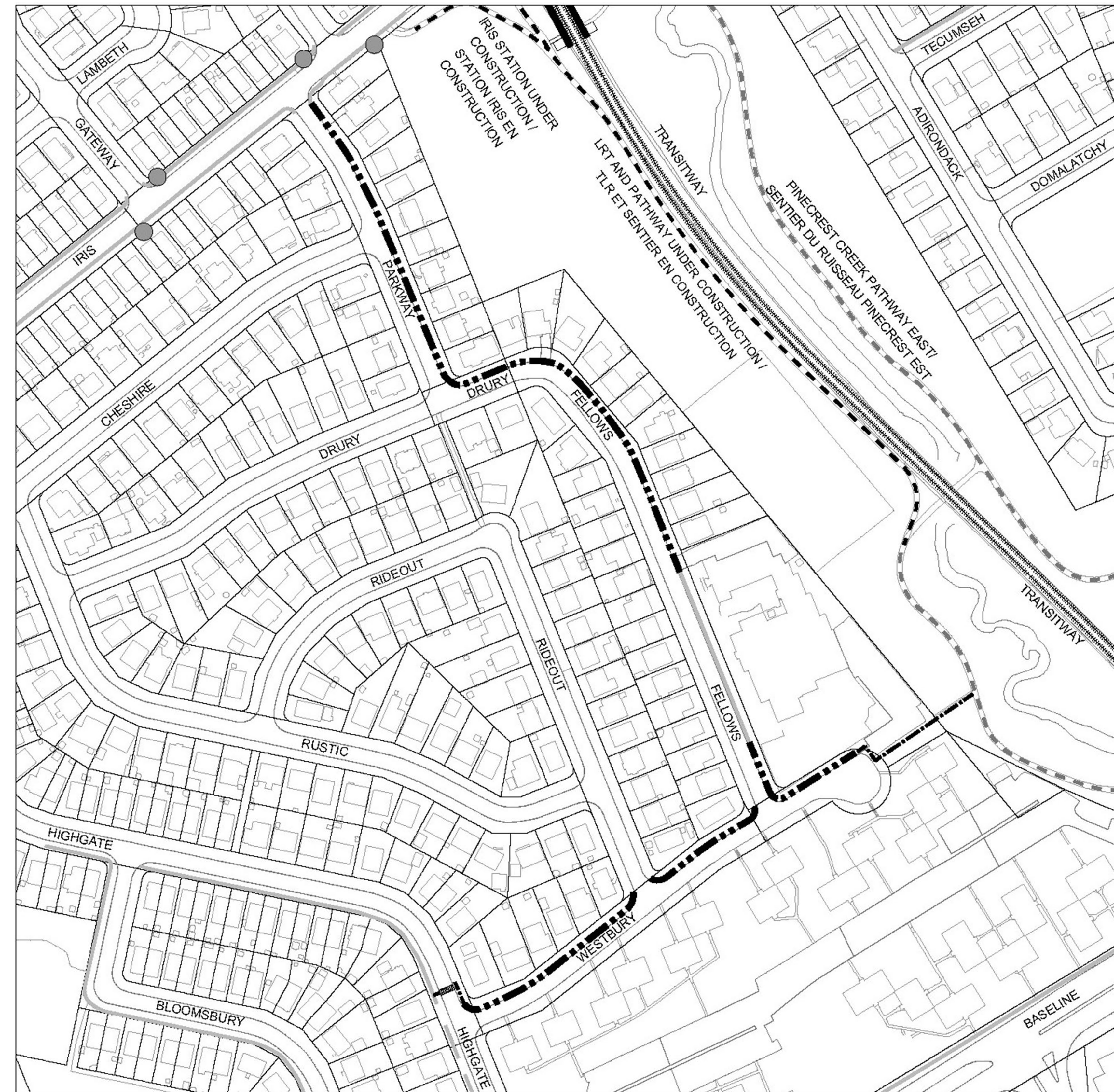


Nouveau trottoir sur la promenade Parkway, le chemin Fellows et le chemin Westbury



Legend /		New Sidewalk / Nouveau trottoir
Légende		Extension to Pathway / Sidewalk Under Consideration / Prolongement du sentier et du trottoir à l'étude
		Existing Sidewalk / Trottoir existant
		Existing Multi-use Pathway / Sentier polyvalent existant
		Bus Stop / Arrêt d'autobus



Plan de la circulation piétonnière de 2013 et politique d'Ottawa

- Le trottoir de la promenade Parkway, du chemin Fellows et du chemin Westbury est un projet de la phase 3 du Plan de la circulation piétonnière d'Ottawa de 2013, qui a été approuvé par le Conseil. Le Plan de la circulation piétonnière d'Ottawa peut être consulté sur le site Web de la Ville d'Ottawa à l'aide du lien suivant :
 - [Plan de la circulation piétonnière d'Ottawa](#)
- La politique de la Ville stipule que les routes locales menant directement à une école doivent être équipées d'installations piétonnières.
- L'aménagement d'un trottoir est conforme aux buts et aux objectifs de la Ville en matière de transport, qui consistent à maximiser le potentiel piétonnier et à créer des environnements piétonniers sûrs pour les usagers vulnérables, tels que les enfants, les personnes âgées, les personnes en fauteuil roulant et les personnes souffrant de déficience visuelle. Des indicateurs tactiles de surface de marche seront installés aux passages pour piétons le long du nouveau trottoir.
- Le trottoir améliorera la qualité du potentiel piétonnier dans ce quartier résidentiel en facilitant l'accès à l'École primaire catholique Terre-des-Jeunes, à la station Iris du Transitway et du train léger sur rail et aux sentiers piétonniers du quartier, y compris le sentier du ruisseau Pinecrest.

Détails de la construction

- L'aménagement d'un trottoir est proposé sur le :
 - côté est du chemin Parkway, de la rue Iris à la ruelle Drury;
 - côté nord de la ruelle Drury et le côté est du chemin Fellows, du chemin Parkway au chemin Westbury;
 - côté nord du chemin Westbury, du chemin Highgate jusqu'à la fin du cul-de-sac.
- Le trottoir proposé sera aménagé en majeure partie dans l'emprise de la Ville.
- L'installation d'un passage pour piétons est envisagée sur le chemin Highgate, juste au nord du chemin Westbury.
- Les arbres de rue seront protégés pendant la construction. Cela comprend l'élagage réalisé par du personnel qualifié avant la construction et le recours à l'hydro-excavation pour les arbres à risque afin de protéger les systèmes racinaires.
- La construction d'un nouveau sentier de 3,0 mètres reliant l'extrémité du cul-de-sac du chemin Westbury, à l'est du chemin Fellows, au sentier du ruisseau Pinecrest fait actuellement l'objet de discussions.
- Le chemin Westbury sera rétréci à 7,5 mètres de large du chemin Highgate au chemin Fellows afin de réduire les répercussions sur les arbres et les propriétés, tout en permettant le stationnement sur rue d'un côté de la rue.
- Les chaussées seront également rétrécies par segments, lorsque cela est possible, le long du chemin Parkway ainsi que de la ruelle Drury et du chemin Fellows, afin de réduire les répercussions sur les arbres matures.
- L'aménagement paysager et les autres éléments situés dans l'emprise de la route peuvent être touchés pendant la construction. Des travaux de restauration seront prévus.
- Les détails seront décidés dans le cadre de la conception après l'étude sur place. Certains arbres situés sur les terrains des écoles et de la Commission de la capitale nationale seront retirés le long du nouveau sentier.

Autres caractéristiques : Resserrement des rayons d'angle

- Rétrécissement à l'intersection de la rue transversale en resserrant le rayon d'angle raccourcira le passage pour réduire les distances que les piétons doivent franchir aux intersections.



Autres caractéristiques : Indicateurs de surface podotactiles

- Les indicateurs tactiles de surface de marche sont des plaques installées au niveau de l'aire bétonnée et sont censés être détectables sous les pieds et avec une canne. Ils sont utilisés pour avertir les gens de risques éventuels comme une route.



Passage pour piétons au niveau du sol

Les passages pour piétons sont des zones désignées permettant aux piétons de traverser une voie publique en toute sécurité, les véhicules devant leur céder le passage.

AVANTAGES

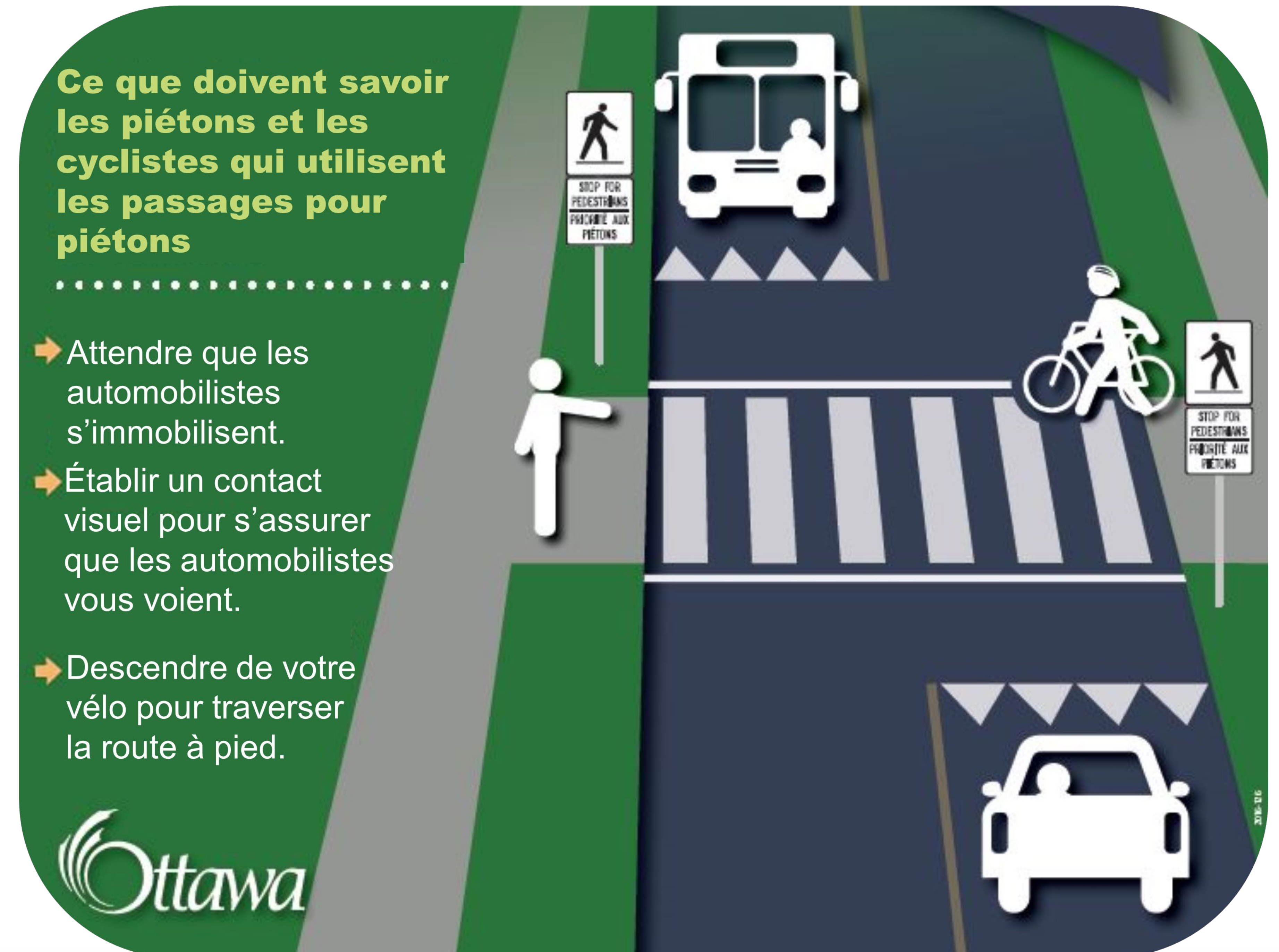
- Amélioration de la sécurité des piétons qui traversent les rues
- Augmentation de la sensibilisation des automobilistes à la présence des piétons
- Priorité donnée aux piétons (et aux cyclistes une fois descendus de leur vélo) qui peuvent traverser la rue sans attendre

INCONVÉNIENTS

- Les cyclistes doivent descendre de vélo et marcher.

Ce que doivent savoir les piétons et les cyclistes qui utilisent les passages pour piétons

- ➔ Attendre que les automobilistes s'immobilisent.
- ➔ Établir un contact visuel pour s'assurer que les automobilistes vous voient.
- ➔ Descendre de votre vélo pour traverser la route à pied.



Passage pour piétons surélevé / Passage surélevé

Les passages surélevés sont des passages pour piétons marqués situés à une intersection ou à mi-pâtés, aménagés à un niveau plus élevé que la chaussée adjacente.

AVANTAGES

- Ralentissement des véhicules à l'arrivée ou à proximité du passage
- Effet autodisciplinaire
- Renforcement de l'obligation de faire un arrêt, s'il y a lieu
- Augmentation de la proportion d'automobilistes qui cèdent le passage aux usagers vulnérables de la route
- Confort accru des usagers vulnérables de la route

INCONVÉNIENTS

- Augmentation possible du bruit et des vibrations induits par la circulation
- Incidence possible sur les activités d'intervention en cas d'urgence
- Source d'inconfort possible pour les usagers et les chauffeurs (autobus scolaires – aucun transport en commun dans les rues du secteur à l'étude)
- Sur l'avenue Connaught, le transport en commun ne traversera pas de passages surélevés
- Augmentation possible des durées de déplacement des véhicules
- Conception possible d'un faux sentiment de sécurité










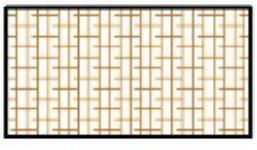



Détails sur la conception des trottoirs

- Les détails de la conception des trottoirs proposés sont illustrés dans les diapositives suivantes pour le chemin Parkway, la ruelle Drury, le chemin Fellows et le chemin Westbury.
- La légende suivante est la même pour tous les dessins.

General Notes:

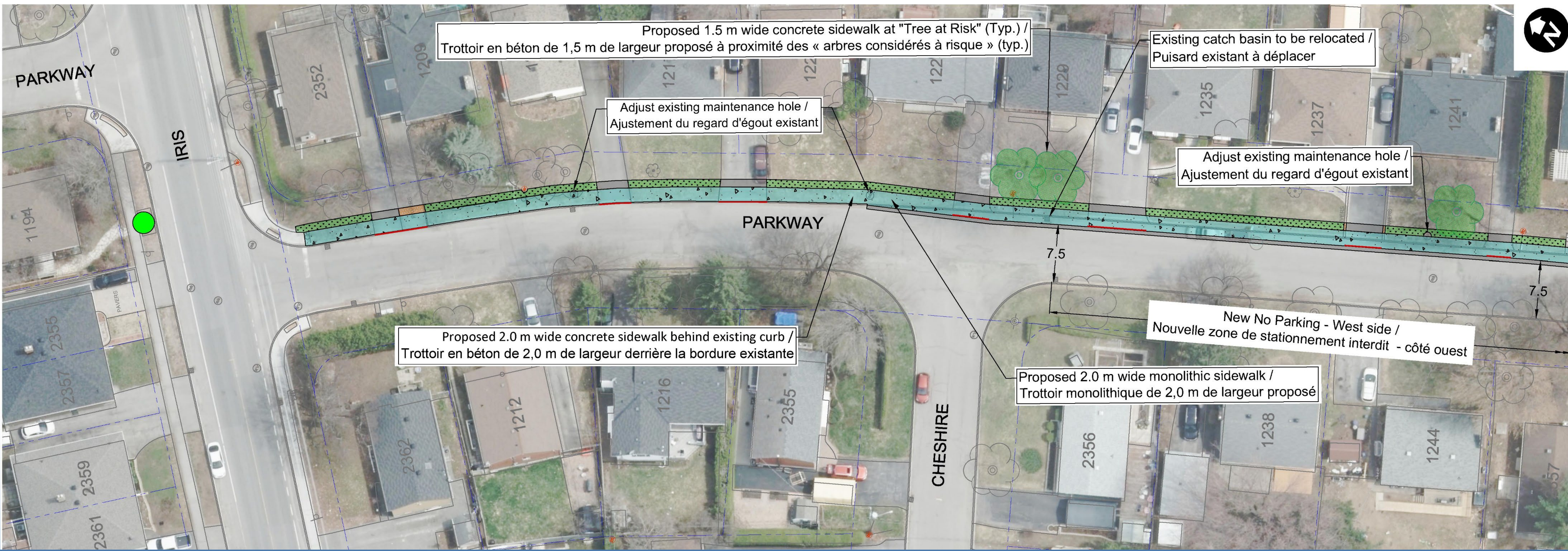
- All Grading to Provide Positive Drainage to the Road.
- Strips of Residential Driveways to be Removed and Reinstated.
- Width of Removal and Reinstatement of Residential Driveways Will Vary Depending on Slope Required for Drainage.
- Protect Existing Trees Within Work Zone.

Legend / Légende

	New Concrete Sidewalk / Nouveau trottoir en béton		New Catch Basin / Nouveau puisard		Tree Identified as at Risk / Arbres considérés à risque
	Sod / Gazon		New Asphalt Paving / Nouveau revêtement en asphalte		Depressed Curb / Bordure surbaissée
	Property line / Limite de la propriété		Paver Driveway / Entrée en pavé		Tactile Walking Surface Indicator / Indicateur tactile de surface de marche
	Bus Stop / Arrêt d'autobus		New Concrete Curb / Nouvelle bordure en béton		

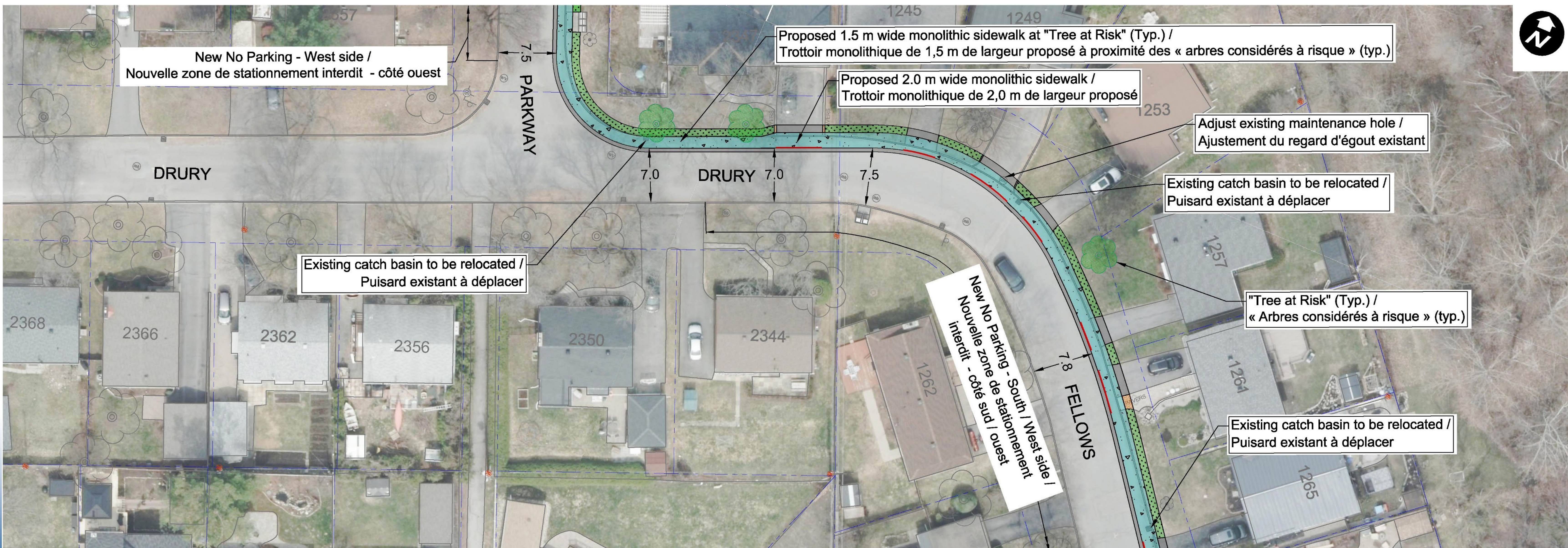
Promenade Parkway

- Trottoir de 2,0 mètres sur le côté est du chemin Parkway, de la rue Iris à la ruelle Drury
- Le trottoir sera réduit à 1,5 mètre au 1229, chemin Parkway afin de protéger les arbres en péril.
- La route sera rétrécie à 7,5 mètres entre le chemin Cheshire et la ruelle Drury afin de protéger les arbres en péril.
- Le stationnement sur rue sera autorisé du côté est de la rue uniquement à l'endroit où la route est rétrécie entre le chemin Cheshire et la ruelle Drury.



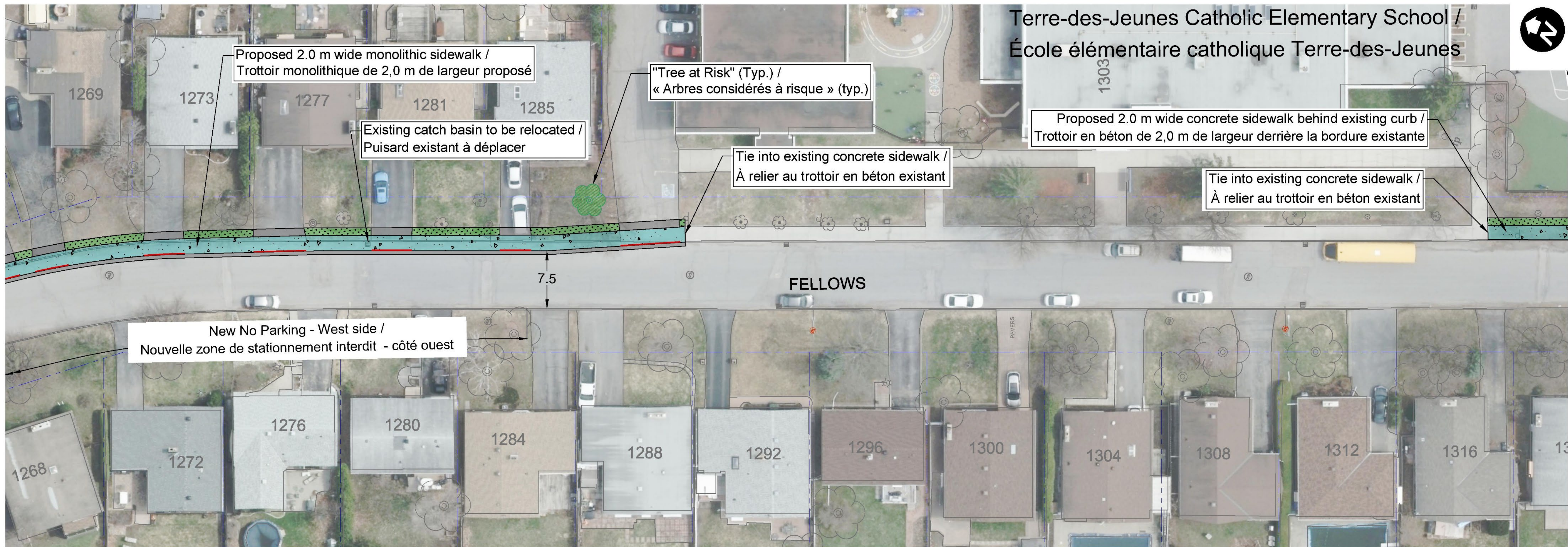
Ruelle Drury / chemin Fellows

- Trottoir de 2,0 mètres sur le côté nord de la ruelle Drury et le côté est du chemin Fellows
- Le trottoir sera réduit à 1,5 mètre au 2347, ruelle Drury afin de protéger les arbres en péril.
- La route sera rétrécie à entre 7,0 et 7,8 mètres entre le chemin Parkway et aux environs du 1285, chemin Fellows afin de protéger les arbres en péril.
- Le stationnement sur rue sera interdit dans les endroits où la largeur de la route est inférieure à 7,5 mètres et réduit à un seul côté de la rue dans les endroits où elle est de 7,5 mètres.



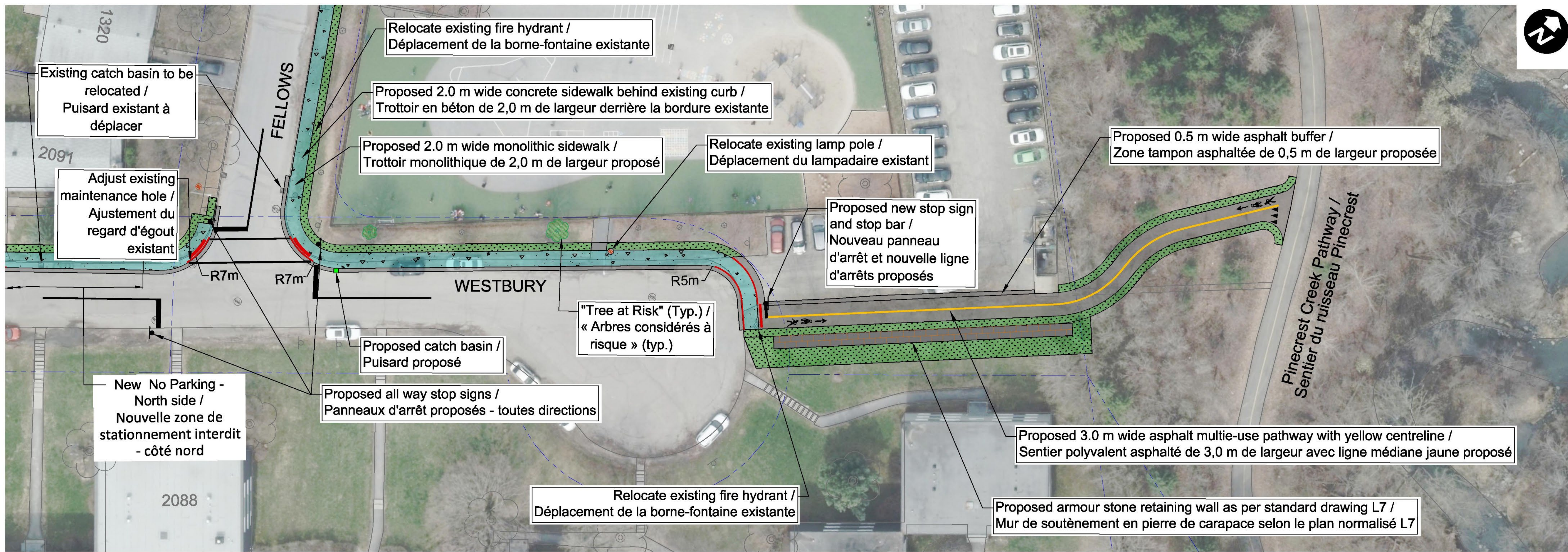
Chemin Fellows

- Trottoir de 2,0 mètres sur le côté est du chemin Fellows jusqu'au chemin Westbury
- Le trottoir sera relié au trottoir existant devant l'école.
- La route sera rétrécie pour faire entre 7,0 et 7,8 mètres entre le chemin Parkway et aux environs du 1285, chemin Fellows afin de protéger les arbres en péril.
- Le stationnement sur rue sera interdit dans les endroits où la largeur de la route est inférieure à 7,5 mètres et réduit à un seul côté de la rue dans les endroits où la route mesure 7,5 mètres.



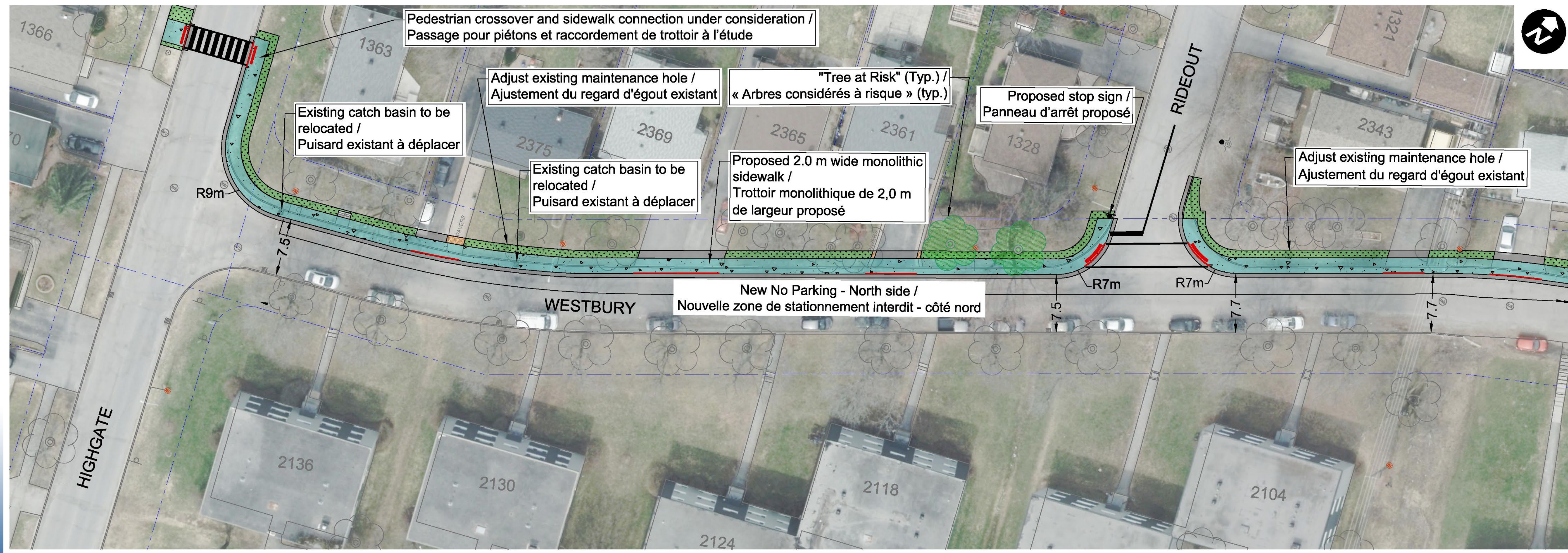
Chemin Westbury – chemin Fellows au sentier du ruisseau Pinecrest

- Trottoir de 2,0 mètres sur le côté nord du chemin Westbury, du chemin Fellows jusqu'à l'extrémité du cul-de-sac
- Sentier polyvalent de 3,0 mètres à l'extrémité du cul-de-sac s'étendant du trottoir au sentier du ruisseau Pinecrest
- Proposition d'installer un arrêt toutes directions à l'intersection du chemin Fellows avec des passages pour piétons.



Chemin Westbury

- Trottoir de 2,0 mètres sur le côté nord du chemin Westbury, du chemin Highgate jusqu'au chemin Fellows
- La route sera rétrécie à 7,5 mètres entre le chemin Highgate et le croissant Rideout afin de protéger les arbres en péril.
- Proposition d'installer un panneau d'arrêt sur le croissant Rideout avec un passage pour piétons du côté nord
- Le stationnement sur rue sera réduit à un seul côté de la rue entre les chemins Highgate et Fellows.
- Un passage pour piétons pourrait être ajouté au chemin Highgate pour faciliter les passages pour piétons.

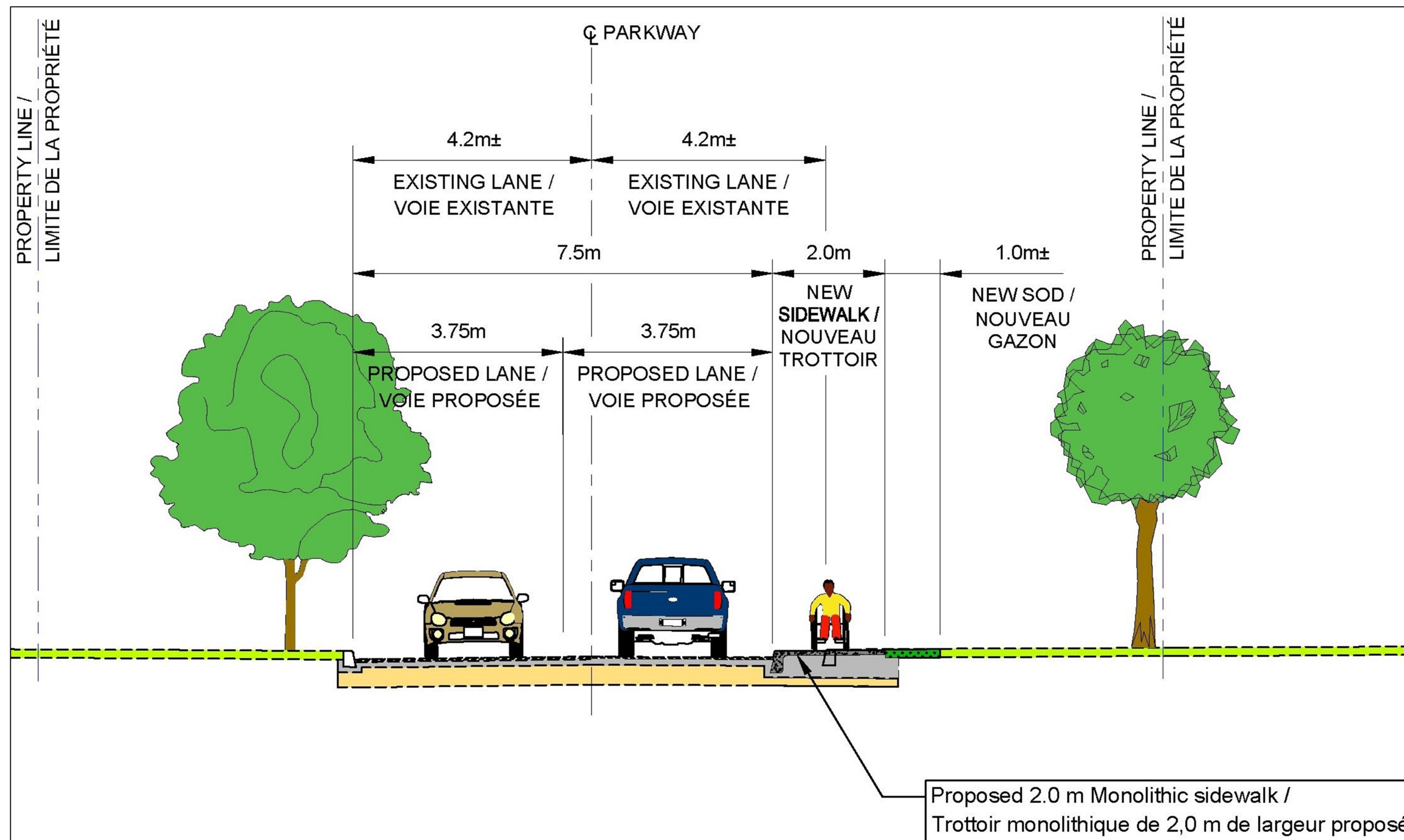


Passage pour piétons sur le chemin Highgate

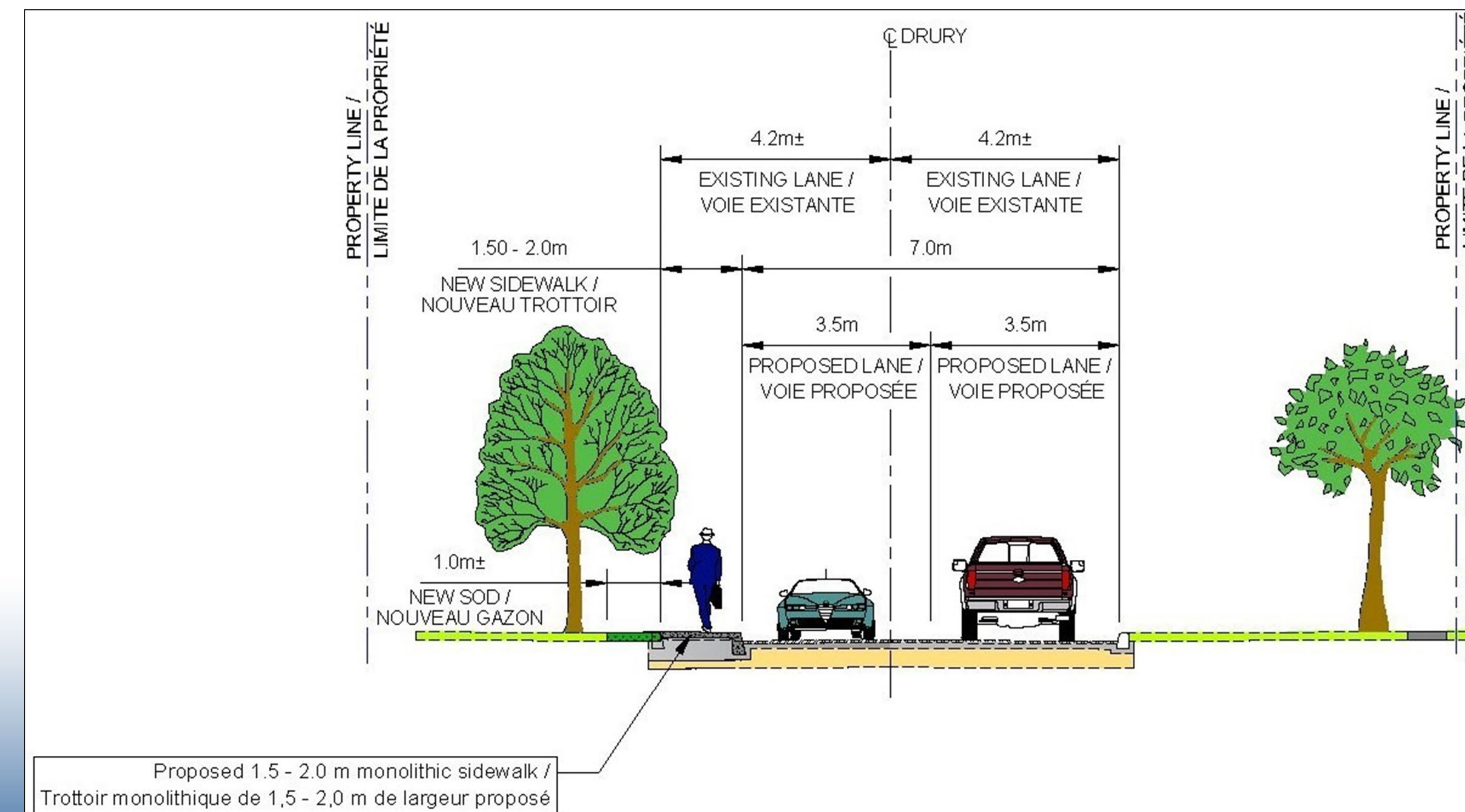
- L'aménagement d'un passage pour piétons à l'extrémité nord de la propriété au 1366, chemin Highgate est envisagé.
- Le passage pour piétons peut être surélevé.
- Si un passage pour piétons est ajouté, un trottoir de 2,0 mètres, d'une longueur d'environ 15 mètres, sera aménagé sur le côté est du chemin Highgate, du trottoir proposé sur le chemin Westbury jusqu'au passage pour piétons.

Coupe transversale type

Trottoir en partie devant la bordure existante pour certaines portions de Parkway, Fellows, Westbury

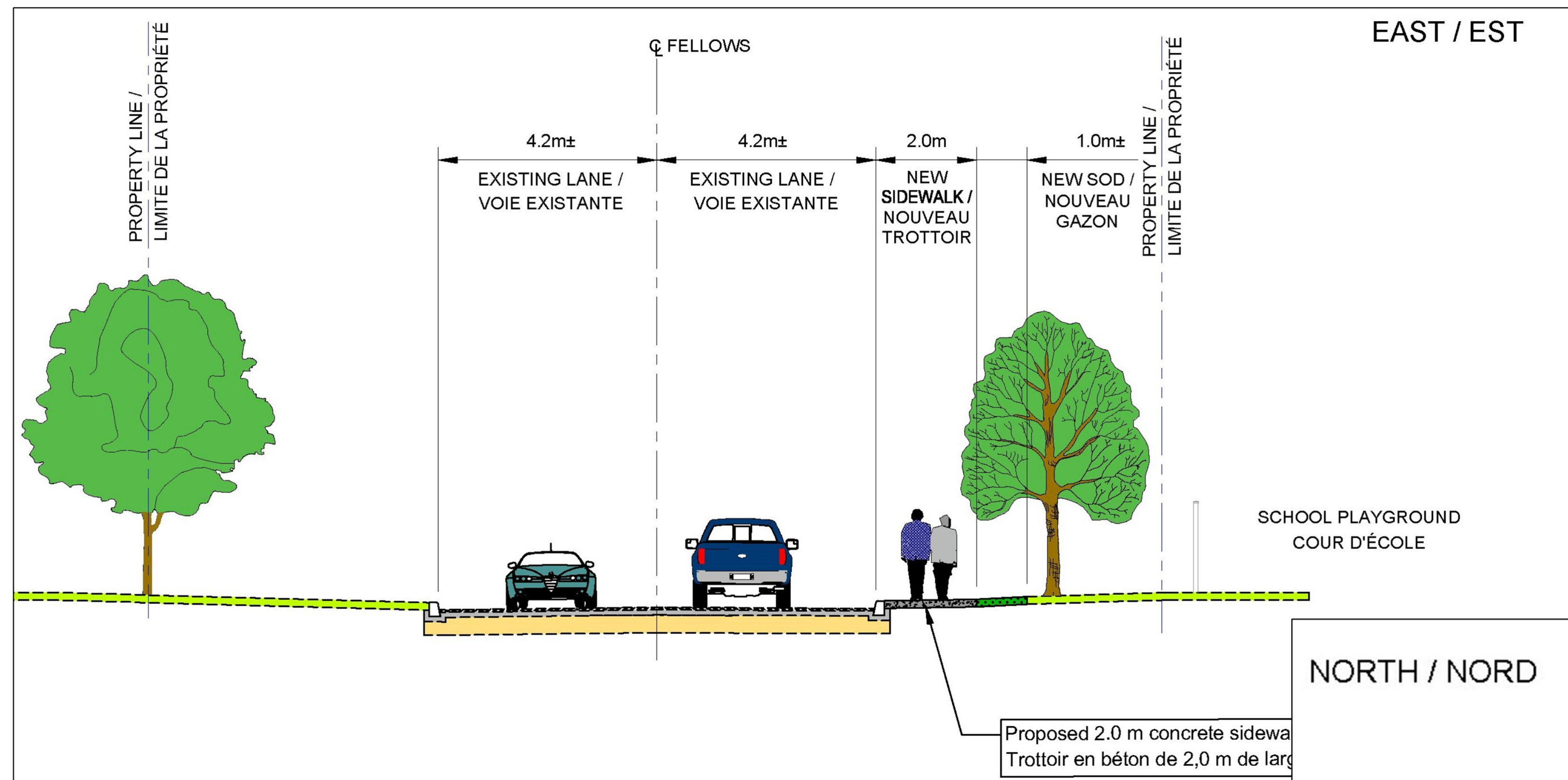


Trottoir devant la bordure existante de Drury

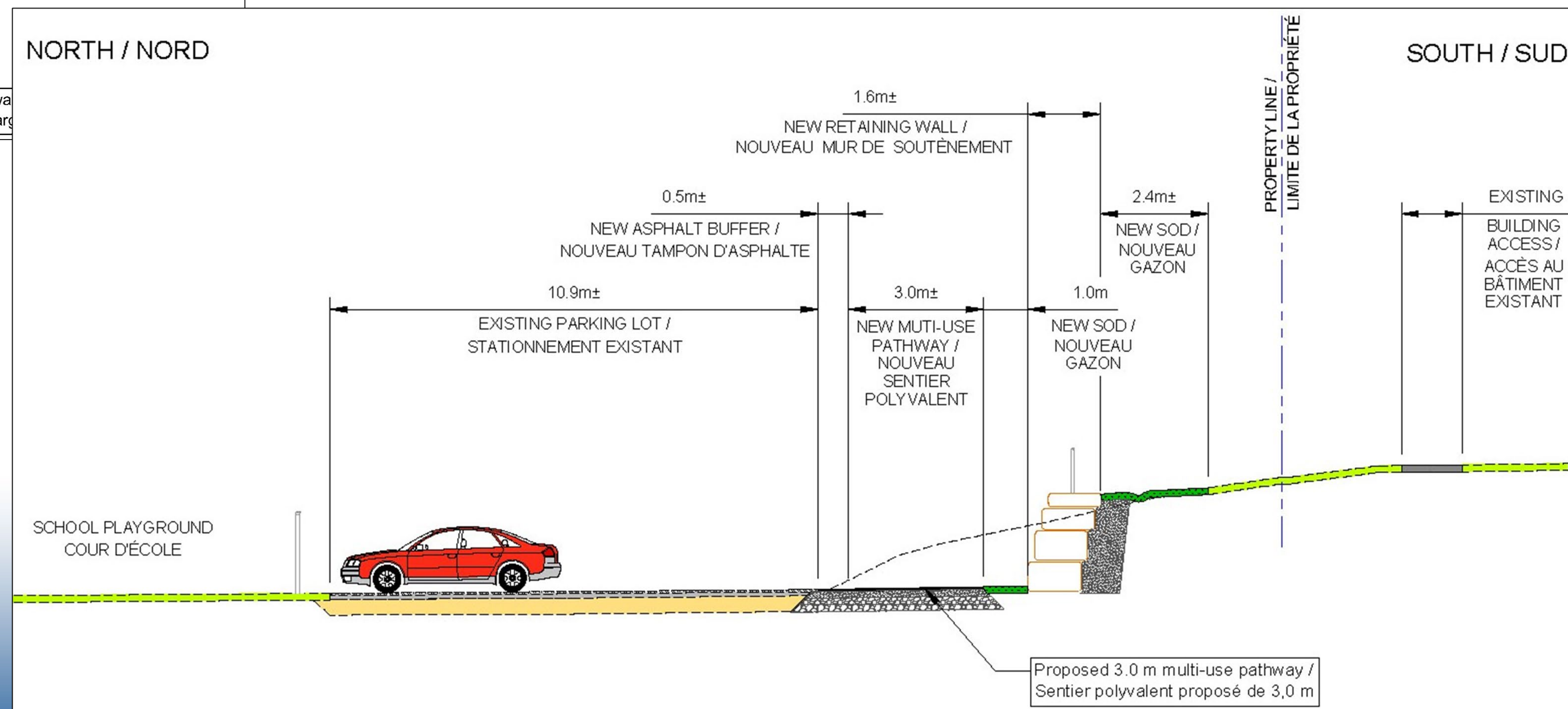


Coupe transversale type suite

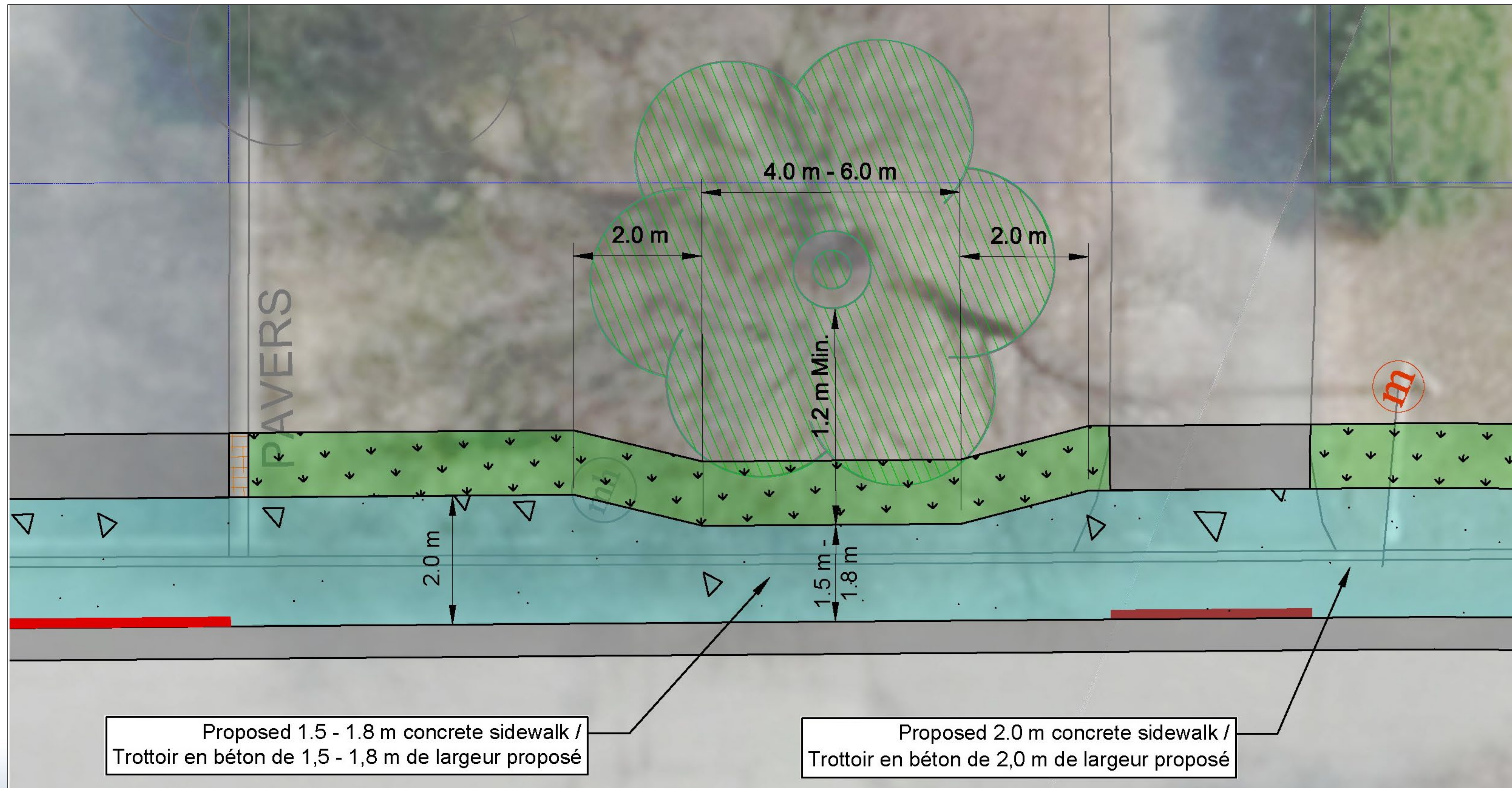
Trottoir derrière la bordure existante pour certaines portions de Parkway, Fellows



Sentier polyvalent à l'est du cul-de-sac dans le stationnement



Détail du trottoir à « l'arbre à risque » tel qu'identifié par les Services forestiers de la Ville



Calendrier de travaux

Le calendrier prévu pour ce projet serait le suivant :

- 2022 Obtention des approbations définitives
- 2022 Lignes directrices détaillées pour la conception
- 2023 Exécution des travaux

Prochaine étapes

- Veuillez fournir vos points de vue en nous envoyant vos commentaires avant le 17 juin 2022 à :

Robin Bennett, M.C.I.P., R.P.P.

Gestionnaire de projet, Programmes de cyclisme

Planification des transports

Ville d'Ottawa,

[Par courriel robin.bennett@ottawa.ca](mailto:robin.bennett@ottawa.ca)

- La Ville apportera la dernière touche à la planification du projet en tenant compte des commentaires reçus.

Merci !